

---

LE POLE ALPES-MARITIMES DU CEN PACA RECHERCHE UN(E)

### Chargé(e) de mission – Zones humides

**Disponibilité : février 2023**

#### Structure

---

**Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)**, membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1975. Il emploie à ce jour près de 55 salariés permanents répartis sur 6 établissements et intervenant sur l'ensemble de la région dont plus de 110 espaces naturels.

**Acteur majeur de la protection de la nature et de la biodiversité, le CEN PACA a pour finalité de préserver le patrimoine naturel de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.** Il gère plus de 110 sites à l'échelle de la région, dont trois réserves naturelles. Il anime dix plans nationaux d'actions "espèces" ou leur déclinaison régionale, et gère un établissement recevant du public, l'écomusée de la Crau basé à Saint-Martin de Crau. Le CEN PACA anime également la politique de partage des connaissances (SINP, ZNIEFF, Atlas...) et accompagne un grand nombre d'acteurs du territoire pour la prise en compte de la biodiversité.

#### Contexte

---

Le Pôle Alpes-Maritimes est constitué de 3 salariés basé à Antibes (06).

Le CEN PACA est impliqué dans la préservation des zones humides depuis de nombreuses années, c'est un axe fort de son projet associatif et de son Plan quinquennal d'actions. Il a réalisé les inventaires départementaux des zones humides des six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, l'ensemble du territoire a été inventorié et une hiérarchisation des priorités d'intervention en faveur des zones humides a été conduite selon les enjeux écologiques, leur état de conservation et les menaces.

De plus, le pôle Alpes-Maritimes est gestionnaire depuis 2002 de la zone humide de l'aéroport Cannes-Mandelieu et copropriétaire avec la Ville d'Antibes d'une prairie humide du Val de Brague. Ces zones humides font l'objet de plans de gestion qui, sur la base d'un diagnostic écologique et des usages, définissent les orientations de gestion permettant de préserver la fonctionnalité des milieux.

Les zones humides jouent un rôle majeur dans le cycle de l'eau par les fonctions qu'elles remplissent. Les trois fonctions majeures sont les fonctions hydrologiques (stockage de l'eau, champs d'expansion



de crues, etc...), les fonctions physiques et biogéochimiques (filtre naturel, dépollution, etc.) et les fonctions écologiques (lieu de vie de nombreuses espèces). Ces fonctions contribuent à l'atteinte du bon état des masses d'eau et apportent de multiples services sociétaux : qualité de l'eau potable, soutien d'étiage des cours d'eau, lutte contre les inondations, corridors écologiques...

Les zones humides ont fortement régressé en France et celles situées sur le territoire maralpin (incluant les bassins versants limitrophes 83 et 04), là où la pression d'urbanisation est plus forte, sont en situation critique. Or, à la suite des inventaires du CEN PACA, aucun programme d'actions affiné en faveur des zones humides, n'a été initié.

C'est dans ce contexte que le (la) chargé(e) de mission zones humides intégrera l'équipe « Alpes Maritimes » sous l'autorité de la Responsable du pôle.

**La prise de fonction est prévue pour février 2023.**

## Missions

---

Sous l'encadrement de la Responsable du Pôle Alpes-Maritimes et du référent régional « zones humides », le(la) chargé(e) de mission zones humides assurera les missions suivantes :

- Définir une stratégie d'intervention en faveur des zones humides à différentes échelles en lien avec les gestionnaires de bassins et de cours d'eau (Plan Stratégique de Gestion des zones humides) ;
- Hiérarchiser et programmer un plan d'actions opérationnel en faveur des zones humides ;
- Définir et prioriser les enjeux de restauration et de préservation des zones humides à différentes échelles ;
- Préfigurer la déclinaison opérationnelle à l'échelle des sites (fiches actions) ;
- Accompagner les partenaires à l'élaboration de cahiers des charges de travaux ;
- Réaliser des inventaires complémentaires et caractériser les zones humides, définir leur rôle fondamental dans la fonctionnalité des trames bleues et turquoises ;
- Développer et assurer l'animation territoriale (actions de sensibilisation et d'information) auprès de l'ensemble des partenaires du territoire, des usagers et acteurs locaux pour initier et accompagner des actions en faveur des zones humides ;
- Intégrer les enjeux concernant les zones humides dans les plans de gestion et autres programmes de conservation portés par le CEN ;
- Réaliser la synthèse de données, la rédaction de rapports techniques, la production d'atlas cartographiques, et la présentation des résultats associés aux études réalisées ;
- Contribuer à l'élaboration des dossiers techniques et financiers dans le montage de projets (réponse à des appels à projets, Agence de l'eau, etc.).

## Profil recherché

---

**Expérience dans le domaine de la gestion des eaux et des milieux aquatiques et de l'expertise exigée : 2 ans minimum**

**Formation** : niveau Licence 3 ou Master en écologie souhaité

### **Connaissances et savoir- faire :**

- Politiques publiques et programmes en faveur de la préservation des milieux aquatiques et des zones humides (GEMAPI), acteurs institutionnels ;
- Connaissance et expérience pratique de l'animation d'acteurs variés et locaux (agriculteurs, propriétaires...), de l'échange avec les partenaires institutionnels (administrations, collectivités) ;
- Fonctionnement des institutions dans le cadre de l'animation des territoires et de la protection de la nature ;
- Connaissances sur les zones humides et en particulier sur leurs fonctions ;
- Ecologie des zones humides ;
- Connaissances élémentaires en pédologie ;
- Fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau ;
  
- Maîtrise SIG (QGIS) ;
- Maîtrise du Pack office ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Savoir parler en public ;
- Conduire des réunions avec des partenaires, élus, usagers, et acteurs locaux ;
- Animer et concerter des réseaux d'acteurs, des groupes de travail et de dynamiques de territoire.

### **Savoir- faire organisationnels et savoir- être :**

- Autonome ;
- Rigoureux, méthodique et organisé ;
- Respect des procédures et des délais ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Être à l'écoute, disponible, et adaptable ;
- Goût du travail en équipe,
- Sens de la collaboration et du partage de l'information.

### **Conditions d'emploi et de rémunération**

---

Contrat à durée déterminée de 10 mois avec possibilité de renouvellement et passage en CDI – 35 heures hebdomadaires.

**Rémunération** selon la grille de la convention collective ECLAT groupe E, coefficient de base 325 (2200 € brut mensuel) + reconstitution de carrière le cas échéant.

**Négociable selon profil et expérience**

**Merci d'envoyer votre candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) à : [rh@cen-paca.org](mailto:rh@cen-paca.org)**

Objet du mail : Candidature CM Zone humide

Date limite de candidature : jusqu'à ce que l'offre soit pourvue.

Pour tout renseignement sur le poste :

Anaïs SYX – [anais.syx@cen-paca.org](mailto:anais.syx@cen-paca.org) ou 06.33.61.14.65